

Questions orales

M. Paproski: Monsieur l'Orateur, quand le premier ministre compte-t-il rencontrer M. Lévesque pour discuter de l'avenir du Canada?

Des voix: Oh, oh!

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

LA CONSTITUTION DE L'APPARENTE OPPOSITION
EXTRA-PARLEMENTAIRE—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Elmer M. MacKay (Central Nova): Monsieur l'Orateur, ma question fait suite à celle qu'à posée mon collègue le député de Prince George-Peace River et j'aimerais l'adresser au ministre de la Défense nationale qui, le 13 octobre dernier, comme en fait foi la page 18 du hansom, a déclaré en tant que ministre d'État chargé des Affaires urbaines, au sujet de l'existence d'une liste noire des fonctionnaires qu'on pourrait appeler l'opposition extra-parlementaire:

C'est heureusement sans fondement.

Le ministre s'est-il renseigné et est-il toujours de cet avis?

M. l'Orateur: A l'ordre. Je ne vois pas comment cela peut toucher les responsabilités du ministre à l'égard de la Défense nationale.

M. MacKay: Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser cette question au ministre en tant que ministre de la Défense nationale, car je crois qu'elle relève également de lui.

L'hon. Barney Danson (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, ma réponse vaut toujours. Je ne suis pas au courant de l'existence d'une telle liste.

* * *

LES TRANSPORTS

LES RÉPERCUSSIONS DES SUBVENTIONS AU TRANSPORT DE
MARCHANDISES VIA LE PORT DE NORTH SYDNEY PAR DES
ENTREPRISES PRIVÉES

M. Robert Muir (Cape Breton-The Sydneys): Monsieur l'Orateur, ma question au ministre des Transports a trait aux audiences qu'il a données et à l'intérêt qu'il a manifesté à la délégation de North Sydney ici à Ottawa, ainsi qu'aux réunions tenues sur les docks par le syndicat à North Sydney à propos des licenciements et des compressions effectués dans le port de North Sydney. Le ministre instituerait-il une enquête en vue de déterminer les répercussions du subventionnement de certaines entreprises privées de transport par le Trésor public sur l'expédition de marchandises par le port de North Sydney en concurrence avec une société de la Couronne, c'est-à-dire le CN, créant ainsi un chômage considérable dans ce port? Nous insistons depuis plusieurs mois pour obtenir des réponses à ce sujet.

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, le député sait que je partage son inquiétude à l'égard du chômage dans la région de Sydney. J'ai en effet pris

[M. Trudeau.]

certaines mesures à cet égard ces dernières semaines. Nous avons en l'occurrence entrepris avec plusieurs gouvernements provinciaux d'étudier la question et de déterminer les répercussions de l'emploi sur le transport des marchandises entre les provinces Maritimes proprement dites et Terre-Neuve. C'est là, bien sûr, un autre sujet qui pourrait être étudié par la commission proposée.

● (1450)

M. Muir: Je remercie le ministre. J'aimerais aussi lui demander, s'il est trop pris—je sais qu'il a une charge très lourde—de bien vouloir charger un de ses hauts fonctionnaires de cerner le problème particulier, car il paraît que les compagnies de navigation enlèvent du travail au port de North Sydney au détriment des docks de l'endroit et qu'un quart seulement des quelque 1,000 docks travaillent actuellement.

M. Lang: Monsieur l'Orateur, je le répète, comme cette question fait présentement l'objet de discussion avec certaines provinces, elle retient déjà l'attention de plusieurs de mes hauts fonctionnaires.

* * *

[Français]

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

ON DEMANDE SI UN PORT SERA AMÉNAGÉ AUX
ÎLES-DE-LA-MADELEINE POUR FAVORISER LE TRANSPORT DU
SEL

M. Albert Béchard (Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Expansion économique régionale.

Le ministre pourrait-il dire à la Chambre et à la population du Québec en particulier si au cours des négociations avec les autorités de la province de Québec, en vue de la signature de l'entente relative au développement économique de la Gaspésie, du Bas-Saint-Laurent et des Îles-de-la-Madeleine, il est encore question, comme avant l'événement du 15 novembre 1976, d'affecter des deniers fédéraux importants pour la mise en exploitation d'une mine de sel, découverte incidemment avant le 15 novembre 1976, et pour l'aménagement d'un port de mer à Grosse Isle aux Îles-de-la-Madeleine, qui permettrait l'exportation des produits de cette mine sur les marchés québécois, canadiens et autres?

L'hon. Marcel Lessard (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur le président, effectivement l'exploitation d'une mine de sel aux Îles-de-la-Madeleine était un des éléments de discussion et continue à être un des éléments de discussion considérés par le ministère, dans la mise en œuvre d'un programme possible entre les gouvernements du Québec et d'Ottawa pour le développement de ces régions. Je considère que nous allons continuer à discuter de cette possibilité. Nous avons indiqué à ce moment-là qu'il s'agissait d'une occasion de développement régional vraiment intéressante.